

Covid-19 : Je fais un don défiscalisable à mon hôpital

Depuis le début de cette crise sanitaire, les équipes du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer sont fortement mobilisées dans la gestion de cette crise sans précédent. Des mesures exceptionnelles ont été prises pour faire face à la situation.

Cette pandémie a fait naître un élan de solidarité collective, chaque jour nous voyons affluer des messages de soutien et des propositions d'aide de toute nature.

En faisant un don au Centre Hospitalier, vous nous aidez

- A financer des projets d'intérêt général
- A améliorer l'accueil des patients et de leurs proches

- A l'acquisition d'équipements

En nature

Le don en nature doit avoir une valeur significative et être facilement valorisable pour la délivrance des reçus fiscaux.

Financier

Il peut être :

- Dédié à une spécialité médicale ou un projet
- Non dédié : il contribuera alors au financement de fonctionnement et/ou d'investissement

Pourquoi donner?

- Pour participer au soutien des équipes en première ligne face au Covid-19
- Pour contribuer à notre engagement d'aide aux personnes vulnérables
- Pour participer à notre mission de service public

Quelle déduction?

Grâce à votre engagement, votre don est déductible de votre impôt selon les modalités suivantes :

Pour une entreprise

- Réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du don
- La totalité des dons effectués, ouvrant droit à réduction d'impôts dans la limite de 10 000€ ou de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Art. 238 bis du CGI

Pour un particulier

- Réduction d'impôts sur le revenu de <u>66% du don</u>
- Dans la limite de 20% du revenu imposable qui correspondent à des dons et versement. Art. 200 du CGI

Ainsi, en faisant un don de 100€, vous déduisez votre impôt de 66€ : le don vous coûte 34€

Chaque don est précieux : il n'y a pas de petit don !

Comment donner?

- Renseigner le formulaire suivant et communiquez vos coordonnées, indispensables pour le reçu fiscal
 - Par courrier postal :
 - o Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer
 - o Direction
 - Route de Blendecques
 - o BP 60357 Helfaut
 - o 62505 Saint-Omer
 - Par e-mail à l'adresse :
 - o <u>direction@ch-stomer.fr</u>

Nom*:
Prénom*:
Adresse*:
Code postal*:
Commune*:
Agissant nom d'une organisation ou d'une société* :
E-mail*:

Respect de votre vie privée :

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, adressez-vous à : direction@ch-stomer.fr

- Vous recevez dans les 24 heures un accusé de réception et les modalités pratiques pour réaliser votre don (Par chèque ou par virement)
- Vous envoyez votre don au CHRSO
- Vous recevez le reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier de la déduction fiscale

Au nom de tout le personnel hospitalier, nous remercions, particuliers et entreprises, pour les dons déjà reçus ou à venir.

Cet élan de solidarité nous touche profondément. Il vient réconforter les équipes engagées au quotidien.

^{*} Obligatoire